

## Remédiation des troubles de la lecture : Comment améliorer les conduites de diagnostic et de remédiation des troubles de la lecture ?

➤ **À l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :**

Améliorer l'efficacité des conduites de soin des troubles du langage écrit selon une méthodologie de décisions cliniques de soin - Amener le patient et sa famille à pratiquer des entraînements en dehors des séances d'orthophonie.

➤ **Problématique et objectifs de la formation :**

Ces dernières années, de nombreuses publications scientifiques et cliniques ont considérablement modifié la compréhension et donc le diagnostic et la remédiation des troubles du langage écrit. L'apport de ces données scientifiques et des nouvelles méthodologies de soin nécessitent de pouvoir proposer un état de l'art. En effet, ces données scientifiques et cliniques sont, en partie, une réponse à une prise en soin des troubles du langage écrit plus efficace, voire curative pour certains lecteurs dyslexiques sans comorbidité.

Toutefois, une grande partie des actuels apports scientifiques et cliniques ont diffusé dans la pratique clinique orthophonique de soin des troubles du langage écrit, mais sans pour autant toujours permettre d'optimiser les conduites de soin. En effet, entre des résultats en laboratoire et la pratique clinique de nombreux facteurs entrent en jeu tels que la maîtrise du langage oral, la qualité du partenariat patient-parents-orthophoniste, les facteurs cognitifs, émotionnels et socio-économiques. De plus, un des principaux écueils à l'application des conduites expérimentales, est l'observance par le patient et sa famille d'entraînements réguliers à domicile.

Comment associer les données de la littérature, son expérience clinique et le profil cognitif, émotionnel et environnemental pour améliorer ses décisions cliniques à la diversité des problématiques rencontrées en clinique ? En effet, la variabilité des situations cliniques ne permet pas toujours d'appliquer systématiquement une méthode ou un protocole de remédiation du langage écrit. Une première réponse à cette variabilité des situations cliniques est de mieux maîtriser les données actuelles sur le développement typique et atypique de l'apprentissage de la lecture. La seconde réponse est de préciser les conduites de diagnostics et de remédiations selon les données probantes actuelles de la littérature. La troisième réponse est de renforcer ses démarches cliniques par une méthodologie de soin fondées sur les données du bilan, les données actuelles des hypothèses causales d'un trouble de la lecture, la mesure à court terme de l'efficacité des choix thérapeutiques et de la mise en place d'entraînements ciblés les plus réguliers et intensifs possibles. La première partie de cette formation « Actualiser l'évaluation et la remédiation orthophonique de la lecture en orthophonie chez l'enfant et l'adolescent » a permis de décrire et renforcer les connaissances sur les conduites de diagnostics et de remédiation. Cette seconde partie a pour objectif d'opérationnaliser ces connaissances en démontrant l'efficacité d'une méthodologie de soin fondée sur des décisions cliniques.

➤ **Objectifs pédagogiques :**

Les objectifs de cette formation, en appui sur les recommandations de bonnes pratiques d'Évaluation, de Prévention et de Remédiation des troubles du langage écrit chez l'enfant (RBP) sont d'améliorer les pratiques de soins des enfants souffrant de trouble du neurodéveloppement (TND) du langage écrit :

- Développer une méthodologie de soin de décisions cliniques des troubles de la lecture,
- Poser des décisions cliniques de soin selon une méthodologie de soin fondée sur le principe de l'Evidence Based Médecine (Données probantes scientifiques et cliniques, Expertise clinique, Attente du patient et partenariat patient- parents-thérapeute, Facteurs de risque et de protection,

- Développer la maîtrise d'informations adaptées aux parents concernant le diagnostic et la remédiation du trouble du neurodéveloppement de leurs enfants en appui sur une conduite de soin fondée sur la décision partagée de soin, le partenariat familial et la conscientisation.
- Améliorer l'observance des entraînements à domicile,
- Connaître le parcours de soin (relations avec les professionnels de santé et les pédagogues), les dispositifs impliqués dans ce parcours, les différents niveaux d'interventions selon les recommandations de l'HAS,
- Connaître les ressources et les modalités d'adressage aux PCO.

Les conduites de soins seront illustrées par des études de cas cliniques afin de mettre le stagiaire en mises en situation de développer une décision de soin en formulant des questions cliniques de type PICO et PESICO, de décider du choix de l'intervention (par exemple : entraîner la conversion grapho-phonologique ou la mémoire orthographique, de décider des modalités de l'intervention (la fréquence et la durée), connaître les moyens de mesurer l'impact de l'intervention (lignes de base). Un focus sera porté sur la décision partagée et la conscientisation du patient. À la fin de cette formation le stagiaire sera en mesure de formuler une question clinique et de définir les interventions de remédiation ainsi que de mener des conduites de décision de soin partagée, et de placer son intervention en partenariat avec les autres professionnels dans le cadre du parcours de soin des troubles du langage écrit.

➤ Cette formation s'inscrit dans le cadre des Recommandations de Bonne Pratique d'Évaluation, de Prévention et de Remédiation des troubles du langage écrit chez l'enfant, par consensus formalisé (Niveau de preuve et gradation des recommandations de bonne pratique, HAS, 2015).

➤ **Formateur : Gilles LELOUP, Orthophoniste**

Docteur en sciences du langage, Formateur, activité libérale et hospitalière au CERTA de Nice, chargé de cours à l'Université Côte d'Azur, Chercheur-associé au Laboratoire CoBTek : COgnition BEhavior TEchnologie (EA 7876), Codirecteur du Diplôme universitaire de remédiation des troubles du langage oral et écrit à l'Université Paris 7 (UPMC).

➤ **Date :** 11 et 12 septembre 2025

Durée : 2 jours (14 H)

**Horaires :** 9 h 00 – 17 h 30

➤ **Lieu :** NANCY (54000) Hôtel Mercure Nancy Centre Gare

➤ **Tarifs :**

Libéral : 450 € / DPC : 532 € / Salarié : 600 €

➤ **Public visé :** orthophonistes

➤ **Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent

Cette formation se situe dans la continuité de la formation "Présentation des Recommandations de Bonnes Pratiques sur le langage écrit - Actualiser l'évaluation et la remédiation des troubles du langage écrit en orthophonie" qui s'est tenue à Troyes et Nancy en 2024. Ce nouveau module, qui se veut très pratique et clinique, est néanmoins ouvert tous.

Il est toutefois recommandé de lire l'argumentaire scientifique des Recommandations de Bonne Pratique d'Évaluation, de Prévention et de Remédiation des troubles du langage écrit chez l'enfant et l'adulte (RPB).

Lien pour accéder aux RPB :

<https://www.college-francais-orthophonie.fr/recommandations-de-bonne-pratique-en-langage-ecrit/>

- **Délai d'inscription** : 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants** : 25
- **Moyens pédagogiques techniques** :  
Formation présentielle, avec vidéos,  
Études de cas et mises en situation.  
Supports de la formation (slides) remis avant la formation.
- **Moyens d'encadrement** :  
Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.  
Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant cette formation. Il s'agit de : Marie JACQUOT – 06 22 33 05 74 – [m.jacquot.solformation@gmail.com](mailto:m.jacquot.solformation@gmail.com)
- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation** :  
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.
- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation** :  
**Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :**  
Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :  
->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire. Associé à la remise du lien vers les RBP sur le langage écrit élaboré par le Collège Français d'Orthophonie, et de 4 articles proposant une synthèse des conduites de soin des troubles neurodéveloppementaux de la lecture selon des données probantes (Evidence Based Practice).  
->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.  
Modalité d'évaluation de la formation :  
->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.
- **Programme détaillé** :  
  
**MATINEE 1 – Durée 3h30 (pause 30 min)**  
  
**« Les fondements méthodologiques des décisions de soin des troubles neurodéveloppementaux de la lecture – Élaborer une décision clinique ».**  
  
Mettre en commun les questions sur les conduites de diagnostic et de remédiation du langage écrit pratiquées par les stagiaires. **1h30**  
Connaître la méthodologie de décision de soin. **1h30**

**APRES-MIDI 1 – Durée 3h30 (pause 15 min)**

**« Choisir les entraînements les plus adaptés au profil de lecture d'un patient souffrant d'un trouble développemental de la lecture »**

Maîtriser la concordance entre le choix de la cible de l'entraînement et la pertinence de/des entraînements proposés. **3h00**

Quizz en fin de séquence pour renforcer les points clés de l'élaboration d'une décision clinique. **15min**

**MATINEE 2 – Durée 3h30 (pause 30 min)**

**« Élaborer une ligne de base »**

Maîtriser la construction de lignes de base. **1h30**

Mise en situation avec des études de cas cliniques. **1h30**

**APRES-MIDI 2 – Durée 3h30 (pause 15 min)**

**« La décision partagée et l'observance des soins – l'arrêt ou la mise pause des soins »**

Présenter et décrire des conduites de décision partagée et le parcours de soin des troubles du neurodéveloppement. **2h15**

Synthèse des deux jours de la formation avec un tour de table des stagiaires. **1h00**

➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Sur le lieu de la formation : Hôtel Mercure Nancy gare  
Hébergement possible sur place et dans les environs  
A 2 minutes à pied de la gare

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

➤ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.  
Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Salariés : En attente de votre prise en charge par votre employeur, inscrivez-vous (contactez l'organisateur (coordonnées dans paragraphe "moyens d'encadrement"))

**CONDITIONS D'ANNULATION :**

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, des frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation doit également s'inscrire sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) , 1 mois avant la formation. Veuillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

-----